**Étape 1 : Évaluation, identification et analyse des besoins**

Annexes pour faciliter la mise en œuvre des “étapes” de la collaboration

[**Annexe 1**](#Annex1) **Décisions clés pour lesquelles les données sont nécessaires**

[**Annexe 2**](#Annex2) **Exemples de besoins clés en données**

[**Annexe 3**](#Annex3) **Convenir de la façon de partager systématiquement l’information entre les secteurs – liste de contrôle et exemples de scénarios**

[**Annexe 4**](#Annex4) **Avantages et limitations des évaluations des besoins conjoints et sectoriels**

[**Annexe 5**](#Annex5) **Collaboration au cours d’évaluations sectorielles uniques – liste de contrôle pour la collaboration et exemple de questions**

|  |
| --- |
| **Pour toute contradiction, referez-vous à la** [**version anglaise**](https://educationcluster.box.com/s/9pc4n3vpy2aq57vkliqnnecp3ckcf111) |

**Annexe 1 : Décisions clés pour lesquelles les données sont nécessaires :**

* **Intervention et décisions opérationnelles :** établir des domaines d’intervention prioritaires, y compris
* objectifs de l’intervention / résultats prévus de l’intervention
* portée géographique
* priorité des enfants (âge, sexe, type de vulnérabilité)
* nombre de personnes qui seront soutenues par l’intervention
* activités d’intervention prioritaires pour chaque secteur
* modalités de programme (p. ex. direct, distant ou en partenariat avec les acteurs existants)
* acteurs qui répondront
* ressources financières, temporelles et humaines requises pour l’intervention
* adapter l’intervention sur la base de nouvelles données probantes, à travers l’HPC
* stratégie de sortie / planification
* Demande de sources de financement spécifiques (OFDA, ECHO, DFID, donateurs privés, etc.)
* **Décisions de plaidoyer** : données démographiques prioritaires (p. ex. déplacésinternes, réfugiés/communautés d’accueil

**Annexe 2: Exemples de besoins clés en données**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Besoin des données sur l’Education | Besoin des données communes | Besoin de données PE |
|  | Données démographiques – population totale par catégories d’âge (convenues) |  |
|  | Données sur les déplacements – PDI, Réfugiés par âge |  |
| Taux d’inscription et de fréquentation (enfants à l’école et hors de l’école) | Enfant risquant d’abandonner l’école | Enfants non scolarisés |
| Obstacles à l’accès à l’éducation  - le travail des enfants  - mariage d’enfants  - les enfants handicapés  - CAAFAG  - Enfants non accompagnés et séparés  - Les enfants qui souffrent de violence, de négligence et/ou d’abus  - Enfants sans documentation | **Checkmark**  **Checkmark**  **Checkmark**  **Checkmark**  **Checkmark**  **Checkmark**  **Checkmark**  **Checkmark**  **Checkmark** | Catégories de vulnérabilité des enfants  - les enfants engagés dans le travail  - enfants mariés  - les enfants handicapés  - CAAFAG  - Enfants non accompagnés et séparés  - Les enfants qui souffrent de violence, de négligence et/ou d’abus  - Enfants sans documentation |
| Disponibilité du personnel éducatif qualifié | Personnel d’éducation formé sur les bases de la protection de l’enfance (y compris la voie de référence du PE) | Disponibilité du personnel de travail social qualifié |
| Fonctionnalité du système éducatif |  | Fonctionnalité du système de protection sociale |
| Impact des attaques sur l’éducation : statut des écoles (destruction/dommages, équipements de base, occupation scolaire par des déplacés ou des militaires), enseignants et élèves blessés. Tués ou enlevés. | Attaques contre l’éducation; présence d’acteurs armés dans ou autour des écoles | Impact des attaques contre l’éducation :  enfants blessés, tués ou enlevés. |
| La sécurité sur le chemin de l’école comme obstacle à l’accès à l’éducation (fréquentation/abandon scolaire);  Accès au transport scolaire | Distance à l’école la plus proche ; Sécurité sur le chemin de l’école  Perception des risques par les enfants sur le chemin de l’école | Enfants à risque ou blessés sur le chemin de l’école |
| La sécurité à l’école comme obstacle à l’accès à l’éducation (fréquentation/décrochage) | Sécurité à l’école : prévalence de VBG, intimidation, etc.  Perception des enfants à risque à l’école | Enfants à risque ou blessés à l’école |
| Accessibilité de l’éducation au CWD Prévalence du handicap | Prévalence de l’handicap |  |
| Impact du MH/ bien-être psychosocial sur la fréquentation scolaire et les résultats d’apprentissage | Prévalence des besoins *MHPSS* parmi les enfants |  |
| Mécanismes d’adaptation négatifs affectant l’éducation des enfants | Situations économique Familiale ;  Accès aux programmes d’alimentation scolaires | Mécanismes d’adaptation familiaux négatifs affectant les enfants |
| Obstacles à la documentation pour l’accès à l’éducation | Nombre ou profil d’enfants sans documentation | Obstacles à la documentation pour l’accès aux services |
| Nombre de renvois à la main-d’œuvre sociale du PE | Nombre de renvoies reçus de la main-d’œuvre de l’EDU pour Examen ou triage | Nombre de renvoies reçus de la main-d’œuvre de l’EDU qui étaient des cas réels de PE ayant besoin d’une gestion de cas |
| L’expérience des enfants de l’impact de la crise sur leur éducation  Les attentes et les espoirs des enfants liés à l’apprentissage dans le contexte de crise | **Participation des Enfants**  Sensibilisation des enfants aux capacités et aux ressources disponibles au sein de leur communauté pour soutenir leur apprentissage et leur bien-être  Les idées des enfants sur la conception de mécanismes de rétroaction coordonnés ou d’autres mesures de responsabilisation | L’expérience des enfants de l’impact de la crise sur leur protection et leur bien-être  Les attentes et les espoirs des enfants en matière de protection et de bien-être dans le contexte de crise |

\* L’analyse conjointe des données communes peut comporter des tableaux croisés communs, avec un marquage commun des domaines et des thèmes (p. ex., attaques contre les écoles, les abandons scolaires, le travail des enfants, etc.)

**Annexe 3 : S’entendre sur la manière de partager systématiquement l’information entre les**

**Annexe 3a:** Liste de vérification de l’échange d’informations

Assurer une compréhension commune entre les deux secteurs et identifier les possibilités d’échange d’information et de collaboration :

• Comparer et harmoniser la terminologie et les définitions clés utilisées, y compris la méthodologie des enfants dans le besoin utilisée pour les stratégies et les HNOs.

• Déterminer les besoins communs en matière d’information (en fonction des besoins communs en matière d’intervention et des besoins opérationnels). À partir de cela, élaborer des indicateurs clés qui sont importants pour les deux interventions et qui peuvent être inclus dans les initiatives de collecte de données.

• Identifier les ensembles de données partagés et les données recueillies régulièrement par un seul secteur qui devraient être systématiquement partagés.

• Élaborer des SOP pour l’échange et la fréquence prévisibles des données, avec des rôles et des responsabilités claires.

• Comparer les plans de travail d’évaluation et envisager des possibilités d’évaluation et d’analyse conjointes.

**Annexe 3b :** Exemple des options d’échange d’informations

|  |  |
| --- | --- |
| **Échange systématique d’informations**  Les deux secteurs ont identifié l’information nécessaire à la prise de décisions de leur secteur et comprennent les besoins en données et les données recueillies. Identifier les ensembles de données et les informations partagées qui peuvent être échangés entre l’éducation et le PE, et convenir des rôles et des responsabilités (SOP) pour l’échange de données prévisible et la fréquence.  **Partage minimum d’informations**  Lorsque vous rencontrez des données pertinentes pour l’autre cluster, elles sont partagées sur une base ad hoc. Le type et la source de données sont variés et le partage/réception est imprévisible. | *Par exemple 1 : Les acteurs du PE sont le principal fournisseur de formations PFA pour les enseignants. Cet indicateur est recueilli dans les 3W d’éducation et partagé chaque mois avec le PE.*  *P. ex. 2 : Les enseignants sont formés pour identifier et orienter les cas/préoccupations de protection vers la voie de référence du PE. Des cas qui (lorsqu’ils sont examinés par un acteur du PE) sont légitimes et ouverts à mesure que les cas de travail social sont signalés dans les 3W du PE et partagés chaque mois avec l’Éducation.*  *Par exemple, un partenaire en éducation a effectué une évaluation sur le décrochage scolaire ; une constatation clé pour une région est que le l’inscription d’enfants a augmenté dans l’emplacement au cours de la dernière période. Le cluster Éducation transmet cela au sous-groupe PE.* |
|  |  |

**Annexe 4 : Avantages et limites des évaluations des besoins conjoints et sectoriels**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Avantages Potentiels** | **Limitations Potentielles** |
| **Evaluations Conjointe** | * Les besoins des enfants sont holistiques et interdépendants, et les analyser vis-à-vis d’autres secteurs peut permettre de mieux comprendre leurs besoins et leurs priorités * Maximise les ressources humaines et financières lors d’une évaluation * Capitalise sur les forces de chaque cluster dans la collecte de données (c.-à-d. les évaluations de l’éducation sont souvent au niveau des établissements, alors que les évaluations du PE sont souvent au niveau des ménages) * Soutient le fait que de nombreuses données essentielles sont les mêmes entre le PE et l’éducation * Facilite l’identification des possibilités de collaboration et de programmation intégrée (p. ex. références, partage d’expertise, etc.) * Améliore l’apprentissage intersectoriel dans les domaines techniques de l’autre secteur, la collecte et l’analyse de données statistiques et les plates-formes technologiques utilisées (p. ex. Kobo, Power BI) * Empêche la fatigue d’évaluation de la population affectée | * Peut prendre du temps pour les deux secteurs de consulter, d’accepter, de préparer conjointement et de former les énumérateurs, afin de répondre aux besoins des deux secteurs * L’outil d’évaluation peut être plus long pour répondre aux questions des deux secteurs, ce qui augmente le temps et les ressources nécessaires à la collecte de données * Inversement, l’outil ne peut permettre qu’aux questions clés de chaque secteur de le garder court, limitant le détail et l’utilité des résultats * Exige que les énumérateurs soient familiers et aient des connaissances techniques dans les deux secteurs |
| **Évaluations d’un seul secteur**  **- Sans participation de l’autre secteur** | * Peut être plus rapide, moins cher et plus facile à faciliter * L’outil d’évaluation peut répondre à des questions plus détaillées pour le secteur, afin de générer une analyse plus riche * Permet au secteur d’explorer des lacunes spécifiques en profondeur en matière de données * Les énumérateurs peuvent n’avoir besoin que de connaissances techniques dans un secteur, ce qui facilite le recrutement | * Si les deux secteurs effectuent des évaluations sectorielles uniques, les ressources humaines et financières requises peuvent être plus élevées * L’analyse conjointe ne peut être * Prioritaire, et les besoins interdépendants des enfants peuvent être analysés superficiellement s’ils sont évalués séparément (par exemple, les risques de protection de l’enfance qui créent des obstacles à l’éducation ou les obstacles à l’éducation qui créent ou exacerbent les risques de protection de l’enfance) * Les occasions d’identifier les domaines de collaboration et de programmation intégrée peuvent être manquées * La même population pourrait se poser deux fois des questions qui peuvent être similaires |
| **Évaluations d’un seul secteur**  **- Avec la participation de l’autre secteur (par exemple, en fournissant des éléments d’évaluation /questions, dans la collecte de données, l’analyse)** | * Maximise la possibilité d’une évaluation sectorielle unique pour fournir des données utiles à l’autre secteur et d’enrichir les données sectorielles recueillies * Faciliter l’analyse conjointe qui enrichit et situe les données sectorielles uniques dans un contexte plus large * Si un secteur n’a pas accès au budget, il peut apporter des ressources techniques et humaines par l’intermédiaire de l’autre secteur et avoir une (limite) possibilité de recueillir les données dont il a besoin, mais ils sont moins en mesure d’obtenir le contraire * Faciliter l’identification des possibilités de collaboration et de programmation intégrée (p. ex. références, partage d’expertise, etc.) | * Nécessite (certains) temps pour consulter l’autre secteur afin d’inclure leurs questions clés * Les énumérateurs auraient besoin de connaissances techniques de base pour recueillir les données relatives aux questions d’autres secteurs * L’outil d’évaluation peut être (légèrement) plus long pour inclure les questions clés d’autres secteurs, (légèrement) augmentant le temps et les ressources nécessaires à la collecte des données |

**Annexe 5 : Collaboration lors d’évaluations sectorielles uniques**

**Annexe 5a :** Liste de contrôle pour la collaboration intersectorielle dans l’évaluation et l’analyse des besoins d’un seul secteur

Dans le cadre des évaluations des besoins sectoriels, la participation de l’autre secteur par le biais des mesures suivantes améliorera les résultats de l’évaluation au profit des deux secteurs :

• Fournir des commentaires aux questionnaires et à la méthodologie : afin d’intégrer des sujets ou des questions d’intérêt pour l’autre secteur, dans la mesure du possible et pertinentes

• Participation à la collecte de données : les partenaires de l’autre secteur peuvent être des ressources supplémentaires très précieuses, pour accéder à différents secteurs ou à certains groupes de population et encourager l’apprentissage conjoint. Par exemple, la participation des acteurs de la protection de l’enfance aux évaluations de l’éducation peut aider à fournir l’expertise nécessaire pour interroger certains groupes d’enfants et atteindre certains groupes de population vulnérables.

• Renvois pendant la collecte des données : s’assurer que les mécanismes de référence sont intégrés à l’évaluation et envisager une approche collaborative lorsqu’ils le font (p. ex., si les acteurs de l’éducation effectuent des évaluations auprès d’enfants non scolarisés qui pourraient avoir besoin d’être dirigés vers des acteurs de la protection de l’enfance).

• Effectuer une analyse conjointe : des ateliers d’analyse conjoints avec des membres des deux secteurs peuvent encourager d’autres interprétations des résultats et établir une compréhension commune de la situation entre les secteurs.

• Utiliser l’analyse pour éclairer la programmation : travailler ensemble pour identifier les possibilités de programmation intégrée, en fonction des résultats de l’évaluation

**Annexe 5b :** Exemple de questions du PE incluses dans l’évaluation des besoins en éducation (de Libye JENA)

1. Existe-t-il des mécanismes de déclaration et d’aiguillage existants dans les écoles ?

A. Dans l’affirmative, la déclaration est-elle obligatoire ?

1. Qui est responsable de la déclaration au niveau scolaire et qui fournit de l’aide aux enfants touchés par la violence ?
2. Qu’est-ce qui est disponible (c’est-à-dire aux connaissances des enseignants) en termes d’assistance (MHPSS, référence, etc.) ?
3. Y a-t-il des services pss/pfa existants disponibles dans les écoles (# des conseillers/travailleurs sociaux disponibles de MHPSS, des formations qu’ils ont reçues/ par qui, # des filles et des garçons ont reçu le MHPSS dans les écoles ?
4. Quelles sont les principales causes du décrochage des enfants et des adolescents ? (Désagrégation pour les filles et les garçons)
5. Quels sont les principaux obstacles pour les enfants déplacés/ les enfants migrants / les enfants de la communauté d’accueil à accéder à l’éducation ? et quel soutien leur faut-il pour accéder ou retourner à l’école ?